

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Quand l'Etat précarise

La Haute école pédagogique (HEP) est l'école vaudoise qui forme les enseignant-e-s. Elle est issue de la fusion de l'ancienne Ecole normale et du Séminaire Pédagogique. La première formait des instituteurs, la seconde les maîtres secondaires qui sortaient de l'université.

Au printemps passé, le Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ) décidait de renvoyer à la HEP les enseignant-e-s auxiliaires, c'est-à-dire tous ceux qui enseignent sans avoir passé par la HEP, le SPES ou l'Ecole normale. Il s'agit pour l'essentiel de personnes engagées dans des établissements scolaires en sortant de l'Université ou de l'EPFL. La plupart enseignent depuis plusieurs années, et ils étaient très bienvenus au cours des années où il y avait pénurie d'enseignant-e-s. Ces auxiliaires ont le plus souvent des postes précaires et des salaires inférieurs à leurs collègues.

Or, la formation mise sur pied à leur intention à la HEP n'en est pas vraiment une: plans d'études incompatibles avec une charge d'enseignement à temps partiel, conditions d'accès très restrictives, conditions d'études désastreuses. Certains suivent des cours de maîtrise de la langue française avec... leurs anciens élèves. Bref, tout semble avoir été prévu pour les décourager de suivre une telle formation en cours d'emploi.

Excédés en outre par les directives vagues à leur sujet – elles changent sans cesse – et par l'absence totale de garantie de reconnaissance de leur formation, ces étudiant-e-s un peu particuliers ont décidé de lancer une pétition pour attirer l'attention sur leur sort peu enviable et sur le pilotage à vue d'une HEP qui semble prendre l'eau de toute part. Ces maîtres auxiliaires craignent par ailleurs des licenciements massifs dans les années à venir.

Leur geste rompra-t-il le silence politique assourdissant qui règne autour du fiasco HEP ?

Réd.



Marcel Gromaire,
«La guerre», 1925.

DOSSIER

Quel ordre de marche pour l'armée suisse ?

Revenu sous les feux de la rampe depuis août dernier et les déclarations de S. Schmid au sujet du service militaire obligatoire, le débat sur l'armée en Suisse n'a jamais manqué de susciter son lot de discussions passionnées. Pour preuve, les nombreux objets soumis à votation durant les dernières décennies. Les déclarations de Schmid ne font que reposer en de nouveaux termes une simple interrogation: pour ou contre l'armée suisse? Question simple a priori, mais recelant certains enjeux et débats plus implicites.

Afin de mieux cerner les enjeux de ce sujet, il semble alors important d'aborder un certain nombre de questions: Quelle est l'utilité de l'armée pour un pays neutre? Quelles tâches assumer à l'intérieur et à l'extérieur des frontières? Quelle influence ces tâches auront sur la fonction même de l'armée suisse? Et encore: quelle alternative pour les citoyens appelés, dans un pays où on ne peut pas parler de véritable service civil? Qu'en est-il des mouvements pacifistes helvétiques? Autant d'éléments que *Pages de Gauche* se propose de traiter dans ce numéro.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort

La péréquation financière pose un redoutable problème démocratique.

Page 3

National

L'Europe et les finances publiques au centre des débats socialistes à Brigue.

Page 11

Cantons:

Genève: initiative pour que l'eau reste un bien public.

Page 12

L'inter(-minable) grande guerre du Sondrebond

On vit dans une société de l'image, de la vitesse et de l'immédiateté. Une société qui va tellement vite qu'on n'a même plus le temps de dire le *journal télévisé* ou les *actualités télévisées* parce que c'est plus rapide de dire l'*actu* ou alors carrément les *news*. Dans cette société-là, si vous voulez être juste un peu autonome, lisez les journaux avec trois jours de retard, si vous vous sentez une vocation de refuznik empilez les hebdomadaires de l'été pour les feuilleter surmaturés durant les longues soirées d'hiver ; et si vous osez la dissidence absolue, laissez vieillir les journaux comme on oublie les grands armagnacs. Trois ou quatre décennies de cachot. Je ne vous dis pas le plaisir de redécouvrir avec le recul d'une brassée d'années les éditos de Jacques Pilet, les envolées de goupillon de l'intègre Pascal Décaillet. Quel bonheur de déguster goutte à goutte comme une fine poire, les analyses incantatoires de l'inénarrable Jacques-Simon Egli.

Les écrits de gauche ne résistent pas mieux que ceux de la droite aux outrages du temps, mais cela il ne faut pas l'écrire dans un journal de gauche, on est là pour dire du bien de nous et du mal des autres. Que diable. Respectons les règles de l'art martial, avec nous : amour, contre nous : à mort ! Il y a des méchants, incultes, ignares, voleurs, cupides, stupides : eux et des bons, tolérants, généreux, ouverts, réfléchis : nous. C'est quand même pas compliqué. Nom de Dieu !

Les autres, donc eux, se sont laissés berner par une ou deux affiches, par trois publicités mensongères, par un graphique surréaliste. Un soupir entendu du ministre milliardaire (celui qui a vendu l'Alusuisse aux Canadiens) aura rendu les autres un peu plus conservateurs, un peu plus

xénophobes, un peu plus menaçants.

En prenant du recul, on constate que les autres ont toujours eu une conception à eux de la démocratie. En gros, ils refusent depuis toujours d'élargir le corps électoral alors qu'ils se battent pour augmenter les droits populaires. Et ils sont cohérents, les autres. Ils ont dit non au droit de vote des Suisses domiciliés, non au droit de vote des Suissesses, non au droit de vote des jeunes de moins de vingt ans, non à la naturalisation facilitée. C'est simple. Ils disent toujours non dès que quelqu'un veut s'immiscer dans leur communauté.

Les autres, les progressistes révolutionnaires, ceux qui jugent que les conservateurs sont des dangers pour la démocratie, font preuve de plus d'ouverture. Ils acceptent d'élargir le corps électoral à condition de réduire la démocratie directe. Ils sont prêts à accorder le droit de vote aux chiens ou aux chats à la condition express qu'ils ne se prononcent pas sur la composition des croquettes, ni sur leur coût, évidemment.

A ceux que les scores de Suisse centrale ou du Valais très haut désespèrent, je ne peux que recommander l'excellent *Le Valais et les étrangers, aux 19^e et 20^e siècles*, publié en 1992 par le Groupement Valaisan des sciences humaines. Cela leur permettra de prendre leur mal en patience. En 1875 à Conches, ils étaient 0,2% à accepter le droit de vote aux Confédérés domiciliés dans la commune. Cent vingt neuf années plus tard, ils sont presque 100 fois plus nombreux à accepter les étrangers de la troisième génération. A ce rythme dans deux cents ans, on triomphera. Si ce n'est pas merveilleux, le progrès !

Gabriel Bender

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel : Fr. 39.-
Abonnement de soutien : Fr. 100.-

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Cesla Amarelle (CAm), Arnaud Bouverat (AB), Maurizio Colella (MC), Olivier Longchamp (OL), André Mach (AM), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Yves Steiner (YS), Christian Vuilliod (CV).

Comité:

Michel Cambrosio, Lara Cataldi, Dan Gallin, Valérie Garbani, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Kevin Luximon, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Jean-Marie Meilland, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Christian Vuilliod, Le Brassus.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Quand l'Etat précarise
- 2 L'inter(-minable) grande guerre du Sondrebond
- 3 Peuple court-circuité
- 4 Et la fusion fut: la naissance d'Unia
- 5 à 10 Dossier: *Quel ordre de marche pour l'armée suisse?*
- 11 Le dégoût du risque
- 11 Le PS face à l'Europe et aux finances
- 12 Valais: coup de force contre les caisses de pension publiques
- 12 Genève: une initiative veut inscrire le monopole public des services industriels dans la Constitution cantonale
- 13 La finance aux peuples
- 14 A qui profite le «livre de poche»?
- 15 Page de droite – Humour
- 16 La dernière – Agenda



Peuple court-circuité

Le 28 novembre, nous voterons sur une réforme de la péréquation financière intercantonale qui prévoit l'abandon par la Confédération de charges sociales aux cantons et qui soustrait des missions importantes de l'Etat hors du contrôle par le peuple.

Par Pierre Zwahlen,
député socialiste, Vaud.

Plus de dix ans de travaux et de marchandages! La réforme «majeure», qui entendait désenchevêtrer les tâches des cantons et de la Confédération et réduire les écarts financiers entre cantons, débouche avant tout sur un démembrement de la solidarité et des droits populaires.

Prenons pour exemple le domaine du handicap: on prévoit que la Confédération transmette aux cantons ses compétences concernant les foyers et ateliers, les écoles spécialisées, les prestations complémentaires pour les personnes handicapées ou à l'AVS vivant en institution, la formation et le perfectionnement du personnel concerné. Ce sont deux milliards de francs qui passeront de la Confédération aux cantons, gérés selon vingt-six politiques différentes...

INSTITUTIONS ASPHYXIÉES

Certains cantons tenteront de s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités, d'autres ne pourront différencier le traitement des divers handicaps, faute de masse critique, ou économiseront. Des institutions sociales seront asphyxiées. Des personnes handicapées devront déménager pour bénéficier de services appropriés, chargeant davantage les cantons socialement responsables, qui seront en situation financière délicate. Ceux-ci – étranglés par les freins à l'endettement – reporteront à leur tour leurs charges sur les communes ou pire, sur les parents des handicapés.

Il n'y a pas que dans le domaine du handicap que la péréquation financière déploiera ses effets néfastes. Les aides et soins à domicile en feront les frais, comme des tâches de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. Le résultat sera similaire dans chaque cas: un affaiblissement de l'Etat, voulu par la droite, au mépris des personnes dépendantes. Le but

visé – sous couvert de fédéralisme – est toujours le même: diminuer les dépenses de l'Etat et la pression fiscale, au bénéfice des plus aisés.

REPORTS DE CHARGES MASSIFS

Quant aux revenus que plusieurs cantons seraient censés obtenir grâce à la péréquation financière, il faudra attendre 2008 pour qu'ils soient tangibles. Les critères peu transparents et les calculs touffus à leurs sujets restent soumis à de nombreux aléas. Surtout, peaufinés par Hans-Rudolf Merz et la majorité bourgeoise sous forme de programmes d'économie, hors péréquation, les écrasants reports de charges balayeront dans l'intervalle les millions que l'on fait miroiter.

DROIT INTERCANTONAL: DE LA DYNAMITE POUR LA DÉMOCRATIE

Un autre aspect de la répartition des tâches mérite d'être signalé. Parmi les 23 (!) modifications constitutionnelles soumises à votation fin novembre, les nouveaux articles 48 et 48a sont de la dynamite pour la démocratie. Des conventions entre cantons détermineront en effet un *droit intercantonal*, qui primera sur les lois cantonales.

Le projet d'Accord-cadre intercantonal, préparé par la Confé-

rence des cantons, court-circuitera le peuple et parlements cantonaux dans l'élaboration du nouveau droit puisqu'il instaure seulement un droit à l'information des Grands Conseils. L'Accord-cadre se contente d'instituer des «commissions de gestion interparlementaires», pour contrôler les organismes communs.

DOMAINES CRUCIAUX GÉRÉS... PAR CONVENTIONS

Or les neuf domaines qui ressortent exclusivement de la collaboration intercantonale ne sont pas anodins. Il s'agit de l'exécution des peines, des universités, des hautes écoles spécialisées (HES), des institutions culturelles d'importance suprarégionale, de l'élimination des déchets, de l'épuration des eaux, des transports publics en agglomération, de la médecine de pointe et des cliniques spécialisées, ainsi que des institutions de prise en charge des personnes handicapées. La Confédération pourra donner force obligatoire aux conventions conclues par les gouvernements cantonaux.

Plus grave, les cantons pourront soumettre à l'Accord-cadre des conventions de collaboration pour d'autres tâches que les neuf domaines indiqués. Ils pourront ainsi exclure de nouveaux

champs des attributions des parlements, et empêcher un référendum facultatif. Une zone de «compétences intercantionales», floue et extensive, sera vouée aux négociés des seuls exécutifs cantonaux. Ce droit, qui met les citoyens hors jeu, prévaudra sur les lois du canton.

SOLIDARITÉ DÉSAGRÉGÉE

Certes la Suisse romande dispose d'une *Convention des conventions*, qui cadre la marche à suivre lors de conclusion de conventions intercantionales. Chaque Grand Conseil désigne sa délégation à la commission interparlementaire, qui peut modifier le projet – parfois très largement. Sous réserve d'accord des gouvernements, la convention est ensuite soumise aux parlements, qui la ratifient ou non. Mais cette intervention des élus ne sera pas possible pour des collaborations politiques étendues au-delà de la Suisse occidentale: les autres gouvernements ignorent ces possibilités et entendent coopérer en cercle très fermé.

Si la péréquation financière était acceptée en votation fin novembre, elle désagrégerait une grande part des institutions de solidarité avec les plus faibles. Et elle placerait des pans entiers de l'Etat hors de la surveillance citoyenne.

LES CAISSES MALADIES RESPONSABLES DE L'ABUS DE MÉDICAMENTS



Et la fusion fut: la naissance d'Unia

Rebekka Wyler, syndiquée et archiviste Unia.

Et la fusion fut. Le vendredi 15 octobre, les anciennes fédérations syndicales FTMH, SIB et FCTA se sont réunies une dernière fois séparément pour ratifier, chacune avec plus de 90% des voix, leur entrée dans Unia. Dans une atmosphère parfois quelque peu nostalgique, les discussions ont été menées avec engagement même s'il faut bien admettre que la grande majorité des votes étaient symboliques, la plupart des options ayant été décidées longtemps auparavant.

UNE RÉFÉRENCE SUD- AFRICAINNE POUR UNIA

Le lendemain s'ouvrait le congrès de fusion. Un des invités d'honneur a été Silumko Nondwangu, secrétaire général de NUMSA (Union nationale des ouvriers en métallurgie d'Afrique du Sud), dont la fondation à partir de sept syndicats remonte à 1987. Dans la discus-

sion, Nondwangu met bien en évidence comment les forces des anciennes fédérations, en particulier la grande capacité de mobilisation militante, ont convergé pour donner lieu à une nouvelle culture syndicale. Ainsi, un syndicat combatif et efficace qui compte aujourd'hui un nombre de syndiqué-es comparable à Unia (à peu près 210'000) s'est formé en peu de temps. A Bâle, le syndicaliste sud-africain a plaidé en faveur de l'internationalisme et appelé les congressistes à faire du dépassement du capitalisme un axe fort de leurs activités.

ENTRE ÉLITE ET JEUNESSE SYNDICALES

Lieu du pouvoir de la nouvelle Unia, le comité directeur est composé de cinq représentant-es de l'ancienne FTMH et du SIB ainsi que d'un représentant de la FCTA (sans droit de vote). Sur dix membres, seulement deux sont donc des femmes. Quant au nombre de non-universitaires, il se limite, lui aussi, à

deux. Seuls Jacques Robert (ancien ouvrier de construction de bateau) et Peter Baumann (boucher), ne disposent pas d'un titre académique. Un constat préoccupant. Il reste donc à espérer que le rapport avec la base syndicale ne s'en ressent pas. Autre sujet de préoccupation: ni les groupes de migrant-es ni la jeunesse syndicale jouissent d'une représentation au sein de la nouvelle direction. Ces éléments, le fait que les membres du comité directeur sont élus en bloc ainsi que la taille de la direction ont été mis en cause par certains délégué-es. Leur critique paraît justifiée car il faut se demander si, en partie, la qualité des nouveaux dirigeants n'a pas été soumise à des considérations d'ordre politique.

Enfin, avec plus de 35'000 jeunes membres, Unia est la plus grande organisation politique de la jeunesse suisse. Dans le cadre du congrès de fusion, la jeunesse syndicale ne s'est pas privée de présenter ses revendic-

ations. Sa motion visant à obliger Unia de refuser désormais la signature de Conventions collectives de travail (CCT) cimentant l'obligation de paix du travail, n'a toutefois pas trouvé l'appui du congrès. Malgré cet échec, la jeunesse dispose de beaucoup de sympathie au sein d'Unia et il est à espérer que ses revendications continuent à être prises au sérieux.

DÉBAT EUROPÉEN

Important enjeu, l'élargissement de la libre-circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union européenne s'est retrouvé au centre de la principale confrontation de ce congrès de fusion. Une résolution de la région *Ticino e Moesa* demandait en effet le lancement immédiat d'un référendum. Finalement, après un débat engagé et parfois très émotif, un texte de compromis du comité central l'emporta, stipulant qu'avant de recourir à l'arme de la démocratie directe il convient d'attendre l'issue des débats parlementaires. Alors que seule une petite minorité a plaidé pour un rejet des deux résolutions, la décision majoritaire apparaît appropriée tant il est vrai que la menace du référendum devrait permettre d'obtenir des concessions substantielles de l'Assemblée fédérale.

MOBILISER POUR AVANCER

Aujourd'hui, Unia organise des salarié-e-s du bâtiment, de l'industrie, de l'artisanat et des services, et elle se présente sous un angle moderne et dynamique. Sans entendre délaisser la politique contractuelle, le nouveau syndicat national s'est donné un profil combatif. En insistant sur l'importance de l'arme de la grève, il vient de lancer un référendum contre le travail dominical. C'est sur le terrain institutionnel, dans les usines et dans les rues qu'Unia devra faire ses preuves et montrer ses capacités de mobilisation et d'intégration de nouveaux membres engagés.

VOIES MULTIPLES, BUT UNIQUE

Au moment de la fusion, c'est par un bel ouvrage sur les trente-quatre dernières années de son existence que le syndicat FTMH met un point final à son histoire. Naissance et évolution de l'organisation des travailleurs et travailleuses («Unis par le métal»), difficultés à faire avancer la cause de l'égalité entre sexes («L'égalité a de la peine à faire son chemin»), obstacles à et percées dans l'intégration des collègues d'origine étrangère («Révolution tranquille à la Vallée de Joux») ou le rapport à la paix du travail... Autant de chapitres fort informatifs d'une dizaine de pages chacun.

A côté de ces contributions plus «historiques», on retrouve également des articles qui se concentrent sur les développements intervenus depuis les années 1990. Deux d'entre eux sont particulièrement intéressants. Dans leur texte, André Mach, membre de notre rédaction, et Frédéric Widmer (cf. article dans *PdG* no. 27), reviennent sur les changements intervenus ces dix dernières années au niveau de la direction nationale de la FTMH. Ainsi, face aux attaques musclées du patronat, la nécessité de renforcer la présence sur le plan politique s'est traduite par l'intégration de politiciens socialistes comme André Daguët, Fabienne Blanc-Kühn, Pierre-Yves Maillard ou Jean-Claude Rennwald.

Dans sa contribution, le conseiller national socialiste jurassien défend une ligne syndicale qui met l'accent sur l'indispensable perspective européenne du mouvement ouvrier helvétique. En rappelant l'intensification du travail transfrontalier accompli par la FTMH au travers des Conseils syndicaux interrégionaux (CSI) et le rapprochement avec des forces syndicales voisines, Jean-Claude Rennwald insiste sur les nécessaires combats syndicaux internationalistes et conclut: «Gageons que la création du syndicat Unia permettra au syndicalisme suisse de mieux s'insérer dans ce combat internationaliste.» Espérons-le.

PhMü

Syndicat de l'industrie, de la construction et des services FTMH, Voies multiples, but unique. Regards sur le syndicat FTMH 1970-2000, Lausanne, 2004. L'ouvrage peut être commandé auprès du syndicat.

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

On a perdu l'armée suisse

Pablo Picasso,
«Guernica»,
mai-juin 1937.



Il y a quinze ans, le 26 novembre 1989, la Grande muette a senti passer le vent du boulet: 35,6% des votant-e-s se sont prononcé-e-s en faveur d'une Suisse sans armée. Ce score a été perçu comme un coup de semonce contre une armée caporaliste, rétrograde et coûteuse, engluée dans un imaginaire de Guerre froide et incapable de réforme. Message compris, du moins si l'on compte les réformes menées au pas de charge depuis lors: Armée 95, introduction du service civil en 1992, Armée XXI... Des réformes qui ont contribué à dépoussiérer l'image de l'armée, à réduire ses effectifs et ses coûts, et à diminuer le poids que les obligations militaires interminables faisaient porter à l'économie privée.

LA GAUCHE SUR L'ARMÉE: L'AUTRE GRANDE MUETTE

Difficile pourtant d'attribuer cette réformite au succès d'un courant politique pacifiste. La chute du mur de Berlin qui supprimait la «menace communiste» et les économies budgétaires des années 90 ont été les principaux

moteurs de l'évolution de la politique militaire suisse. Les débats sur l'introduction de ces réformes ont révélé une série d'antagonismes au sein du bloc bourgeois. Au premier rang de ceux-ci, un enjeu majeur: comment prôner la réduction des dépenses de l'Etat d'un côté, et vouloir à n'importe quel prix conserver une armée modèle 1939 de l'autre? Malgré l'ampleur de ces contradictions, les enjeux actuels de la politique de sécurité suisse ont été peu débattus à gauche. Trop importants pour être ignorés, un rapide tour d'horizon s'impose.

ENTRE RÉPRESSION DU SOCIAL ET CONSERVATISME À LA GRAND PAPA

Dans un contexte d'inégalités croissantes, de tension accrue des rapports sociaux et de renchérissement «sécuritaire», les voix qui s'élèvent à droite pour confier à l'armée des tâches de sécurité intérieure – et légitimer du coup l'existence d'une armée désœuvrée – sont de plus en plus nombreuses. Le recours à des forces militaires à

Davos, ou à Genève lors du G8, par exemple, en témoigne. Le renforcement de la répression des mouvements sociaux est évident, les risques d'une telle évolution patents.

Les nouvelles modalités d'accomplissement des obligations militaires (service long, service contractuel, etc.) et la crise économique ont contribué – certes de façon encore modeste – à faire de l'armée un refuge potentiel pour les jeunes adultes confrontés au chômage. La réduction des effectifs militaires s'est par contre produite en partie grâce à un assouplissement des conditions d'exemption, dont les jeunes les plus favorisés du point de vue de la formation profitent. Cette double évolution, si elle se confirme dans les années à venir, risque de conférer aux obligations militaires un caractère inégal, suivant les classes sociales.

Même si la professionnalisation de l'armée se heurte encore en Suisse à de solides écueils – en matière de coûts, notamment – le projet, jadis si tabou, d'une suppression de l'obligation de servir à

plus ou moins long terme est à présent agité dans les plus hautes sphères de l'administration fédérale. Problème: une armée professionnelle risquerait d'être utilisée beaucoup plus facilement qu'une armée de milice pour des tâches de sécurité intérieure, et d'augmenter la répression des mouvements sociaux de toute sorte.

La force des réformes militaires récentes a été de dépoussiérer l'image de l'armée, sans modifier son fonctionnement interne. Ainsi, les mâles suisses militarisés ont toujours à la maison de quoi abattre leur femme ou leurs voisins, le libre choix des recrues entre service civil et service militaire est toujours une fiction, la démocratisation de la vie à l'intérieur des casernes reste balbutiante, l'école de section existe encore, les chars consomment toujours autant d'essence et les cheveux des soldats doivent toujours être portés courts. En un bref, l'armée conserve son caractère intrinsèquement conservateur.

Olivier Longchamp

Pour et contre: brève histoire de la gauche et de l'armée en Suisse

Depuis 1869, l'armée de milice a été utilisée à d'innombrables reprises...

6

La crise historique de l'armée suisse

L'armée suisse est confrontée depuis une centaine d'années à une crise identitaire profonde...

7

Une armée ? Pour quoi faire si elle est composée de commandos de baroudeurs et de policiers?

La gauche n'est plus seule à tirer à boulets rouges sur l'armée...

8

Socialisme suisse et constitution militaire démocratique

Les générations de militant-e-s socialistes qui nous ont précédées l'affirmaient haut et fort...

9

Service civil: la cinquième roue du char?

Comme les chiffres le montrent, le service civil reste confidentiel, son existence encore trop souvent ignorée...

10

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

Pour et contre: brève histoire de la gauche et de l'armée en Suisse

Depuis longtemps, le pacifisme bénéficie d'un solide ancrage dans les rangs de la gauche helvétique. Après une parenthèse de 30 ans, qui aura vu l'adhésion des socialistes à la cause de la défense nationale, la contestation pacifiste marque son retour dès la fin des années 1970. Survol historique.

Par Tobia Schnebli,
activiste du GSsA.

Depuis 1869, l'armée de milice a été utilisée à d'innombrables reprises pour réprimer les grèves et les manifestations du mouvement ouvrier, puis les mouvements sociaux de tous genres. Jusqu'aux années trente du vingtième siècle et malgré l'opposition à l'armée en tant qu'instrument de la domination bourgeoise, les positions du PSS au sujet de la défense nationale sont marquées par un aller-retour entre pacifisme et soutien à la défense nationale.

ALLERS ET RETOURS ENTRE ANTIMILITARISME ET DÉFENSE NATIONALE (1900-1935)

En 1906, au congrès du PSS d'Olten, 204 délégués soutiennent la nécessité d'une «armée du peuple pour défendre le pays d'attaques de l'extérieur» alors qu'une minorité de 35 délégués reste favorable aux thèses de la «Ligue antimilitariste suisse» de 1905, qui réclamait «Pas un homme pour l'armée, pas un sou pour le militarisme». Le 3 août 1914, seuls deux parlementaires socialistes, Charles Naine et Ernest Paul Graber, s'abstiennent au vote sur les pleins pouvoirs au Conseil fédéral et pour les crédits de mobilisation de l'armée. Une parenthèse s'ouvre en 1917, sous le double impact de la guerre mondiale et de la révolution en Russie. Une majorité des délégués au congrès annuel du PSS se prononce alors pour le refus de la défense nationale. Malgré cette position, la proposition d'une initiative populaire pour le désarmement de la Suisse, formulée par les milieux

socialistes chrétiens autour de Leonhard Ragaz dans les années vingt, se heurte à l'opposition des dirigeants du PSS, qui considéraient le pacifisme et l'antimilitarisme plus comme des outils de propagande que des objectifs à réaliser concrètement. La parenthèse antimilitariste se referme, après un intense débat, en janvier 1935, lorsque (par 382 voix contre 294) les délégués au congrès du PSS inscrivent «la nécessité de la défense armée des frontières» dans leur programme pour la «défense de la démocratie», face à la menace d'une agression fasciste.

LA SAISON FROIDE DU PACIFISME (1935 - 1968)

Le consensus autour de la défense nationale atteint son apogée à la fin de la deuxième guerre mondiale et le début de la guerre froide met le mouvement pacifiste en état de quasi-hibernation. En 1955-56 les «initiatives Chevallier», pour le transfert d'une partie des dépenses militaires vers les assurances sociales et l'aide à la reconstruction à l'étranger, ne sont pas soumises au vote populaire: la première est invalidée par le Parlement et les deux autres sont retirées par les initiateurs, en raison des événements de Hongrie.

A la fin des années cinquante, les projets des élites militaires et du Conseil fédéral de doter la Suisse de l'arme atomique, donnent une nouvelle dynamique au mouvement pacifiste. Une première initiative populaire exige l'interdiction des armes atomiques. Pour parer aux risques de dépassement et de division en son sein, le PSS lance

une deuxième initiative qui demande que les achats d'armes atomiques soient soumis au vote populaire. Les deux initiatives sont rejetées par deux tiers des votants en 1962 et 1963.

RENOUVEAU DE LA CONTESTATION PACIFISTE (1968-1989)

Avec le mouvement de contestation de 1968, l'anti-autoritarisme, les engagements anti-impérialistes, tiers-mondistes, et écologistes vont amplifier et diversifier les revendications pacifistes, qui portent désormais autant sur les aspects intérieurs qu'extérieurs de la politique militaire suisse. L'initiative pour interdire les exportations d'armes, lancée en 1969, recueille 49,7% des voix en 1972. Le nombre d'objecteurs condamnés passe de 88 en 1968 à 545 en 1974, mais les deux initiatives populaires pour l'introduction d'un service civil sont rejetées en 1977 et 1984.

Finalement, c'est le très large débat de société suscité par l'initiative «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix» qui parvient à remettre en question la défense nationale. La gauche politique reste cependant divisée: d'un côté elle craint l'effet contre-productif d'un échec trop retentissant de l'initiative du GSsA, d'un autre le PSS craint de perdre son statut de partenaire gouvernemental crédible en soutenant ouvertement l'initiative. Finalement le congrès extraordinaire du PSS du 3 juin 1989 renonce à donner une consigne de vote tout en soutenant l'initiative du GSsA avec 641 voix contre 259. Le résultat imprévu de celle-ci en novembre 1989

(35,6% de oui) fait vaciller le mythe de l'identification absolue du peuple suisse avec son armée.

DU «NOUVEL ORDRE MONDIAL» À LA «GUERRE GLOBALE ET PERMANENTE» (1990-2004)

La disparition de la «menace communiste» et l'intégration européenne ont fait perdre à l'armée suisse sa raison d'être traditionnelle. Même si elles échouent, les initiatives des années nonante contre l'achat des F/A-18, contre les nouvelles places d'armes, pour la réduction de 50% du budget militaire et contre les exportations d'armes montrent qu'il y a un consensus à gauche pour une réduction drastique du poids de l'armée. Les positions restent partagées sur l'intégration dans un système militaire international, comme l'a montré la votation référendaire de 2001 sur la participation aux opérations armées à l'étranger.

Le mouvement alter-mondialiste a réussi à mobiliser 40'000 manifestant-e-s à Berne le 15 février 2003 contre l'escalade guerrière en Irak. Outre cette mobilisation, son mérite principal est d'avoir fait le lien entre la revendication pour la justice globale et le refus des logiques de la guerre et de la terreur. Pour le mouvement pacifiste, et pour la gauche en Suisse, il sera essentiel de comprendre que les engagements contre la militarisation de la sécurité intérieure, et contre l'intégration aux systèmes militaires européens ou atlantiques, font partie intégrante des luttes pour réduire l'inégalité et l'exclusion sociale, à l'échelle globale comme à l'échelle locale.

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

La crise historique de l'armée suisse

En crise, l'armée s'implique progressivement dans la sécurité intérieure

Par Jo Lang, conseiller national *Alternative Socialiste Verte*, membre du comité directeur du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA).

L'armée suisse est confrontée depuis une centaine d'années à une crise identitaire profonde, dont la raison principale n'est pas le montant des déficits des finances fédérales. La vache autrefois sacrée souffre d'abord d'un déficit de légitimité. Ou plus clairement, elle n'a plus de raison d'être, de fonction propre. Une des tactiques mises en œuvre par l'armée elle-même pour répondre à ce déficit de légitimité est sa transformation en une société militaire à multi-options. Elle se manifeste à tous les endroits où on pourrait avoir besoin d'une «production de sécurité» (Keckeis). La crise objective de l'armée se manifeste en outre aussi de façon plus subjective: selon un sondage publié le 7 août passé par la *Berner Zeitung*, il y aurait en Suisse autant de personnes qui remettraient en cause le principe de l'armée (33%) que de voix favorables à un maintien de l'obligation de servir (36%).

LES ENGAGEMENTS INTÉRIEURS

Etant donné le fait que la défense nationale est dépassée, la direction de l'armée et le DDPS se réfugient dans la pratique des engagements intérieurs. En décembre 1999, alors que les engagements à l'étranger semblaient promettre des emplois dans une mesure semblable à ceux qui avaient été supprimés à la frontière, les experts militaires proposaient de «renoncer à la défense autonome» et aux «multiples engagements subsidiaires intérieurs, effectués au profit des autorités civiles». Voici cinq ans, on voulait donc encore supprimer ce qui est aujourd'hui devenu la tâche principale de l'armée.

La raison principale de ce changement radical de priorité ne se situe pas dans une éventuelle détério-

ration de la sécurité intérieure. Elle réside pour l'essentiel dans les difficultés croissantes à trouver hors de nos frontières des tâches pouvant être accomplies par l'armée, et permettant ainsi de légitimer son existence. A écouter Schmid, Keckeis ou d'autres, on pourrait supposer que le Black Block a pris aujourd'hui la place énorme qui était jadis attribuée à l'armée rouge.

A la limite, même la police, les douaniers, plusieurs militaires ou soldats s'élèvent contre une telle évolution. Les juristes ont récemment contribué à faire trébucher la pratique des engagements intérieurs de l'armée. Selon le Fribourgeois Thomas Fleiner, l'élargissement des tâches supplémentaires est tel qu'il remettrait en question la répartition des compétences fédérales et cantonales et serait de ce fait incompatible avec la Constitution. Le professeur Genevois Giorgio Malinverni souligne que le droit actuel ne permet pas à l'armée de «remplacer durablement la police».

LES ENGAGEMENTS À L'ÉTRANGER DANS UNE IMPASSE

De clairs changements ont remis en question les engagements à l'étranger. Et ces changements ne freinent pas que les militaires. Ils ont aussi conduit à des revirements au sein du PSS, apparus lorsque Barbara Haering a proposé, il y a peu, d'envoyer des soldats suisses défendre l'ambassade suisse en Irak. La majorité du groupe PSS aux Chambres a par ailleurs récemment voté contre le développement de la caserne de Stans, initialement vouée à la formation des unités engagées à l'étranger.

Le Kosovo est une impasse totale. Sous les yeux des troupes internationales sont expulsées les minorités serbes et les Tziganes. La seule chose qui fonctionne est la prostitution forcée et le commerce de femmes. Avec la guerre afghane et surtout irakienne, la perspective selon laquelle il s'agit de



Tardi, couverture de l'album «C'était la guerre des tranchées», Casterman, 1993.

juger des engagements militaires à l'étranger s'est modifiée drastiquement. Que la proximité de l'humanitaire et du militaire puisse avoir des conséquences catastrophiques est illustré par le fait qu'une ONG comme *Médecins sans frontières* ait dû se retirer de l'Afghanistan après vingt-quatre ans de présence ininterrompue. La marginalisation militaire de l'ONU diminue encore la légitimité des engagements internationaux.

Il y a bien sûr, exceptionnellement, de bonnes raisons d'intervenir militairement dans un pays. Mais la seule instance qui y soit légitimée reste l'ONU. Renforcer les Nations Unies signifie d'abord affaiblir ses principaux concurrents, au premier rang desquels les USA, l'OTAN et l'Armée européenne. Ceci ne peut être accompli qu'en empêchant celles-ci d'intervenir militairement n'importe où. D'un point de vue international, il s'agit donc d'opposer les droits des peuples aux droits des plus forts, et donc d'opposer le droit au principe de puissance.

UN MORATOIRE MILITAIRE POUR DES ALTERNATIVES CIVILES

Etant donné la crise objective de l'armée et comme réponse à l'insécurité sociale ambiante, contre les doutes massifs et devant la crise persistante des finances publiques, la fraction des Verts propose un moratoire militaire. C'est en effet conforme au célèbre sens commun de s'arrêter lorsqu'on est désorienté et qu'il n'y a pas d'action à entreprendre.

Un moratoire sur les équi-

pements militaires impliquerait que la Suisse renonce durant les dix prochaines années à toute dépense d'équipement (et entre autres à l'achat d'avions de chasse). Un moratoire sur les interventions à l'étranger impliquerait qu'on renonce à toute intervention militaire à l'étranger tant que l'ONU n'est pas en mesure de mener seules ses propres missions. Par rapport aux engagements intérieurs, la fraction des Verts propose une troisième initiative parlementaire qui exigerait le retrait complet de l'armée des tâches de sécurité intérieure.

Dans le sens de ces trois initiatives parlementaires, ma fraction se déclarera lors de la session de décembre contre l'entrée en matière sur le programme d'équipement militaire, contre l'engagement de l'armée lors du WEF à Davos et contre l'engagement des troupes helvétiques en Bosnie. A propos de cette dernière, il s'agit de l'engagement de vingt militaires armés en Bosnie au sein d'une brigade anglaise, prévu dans le cadre de la force Européenne (EUFOR). Le problème principal en Bosnie n'est pas d'ordre sécuritaire. Il faut plutôt aider à la transformation des structures de l'Etat dans un sens fédéral et déminer: autant de tâches qui pourraient précisément être confiées à des civilistes suisses, qui pourraient fournir d'énormes contributions. En outre, il est erroné de soutenir par la participation de soldats suisses les atteintes aux droits des peuples commis par l'armée britannique avec la guerre en Irak. La politique de sécurité est toujours une politique mondiale...

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

Une armée? Pour quoi faire si elle est composée de commandos de baroudeurs et de policiers?

Dépourvue de fonction réelle, l'armée s'est trouvée dans les missions à l'étranger et la «sécurité intérieure» une nouvelle raison d'exister.

La gauche n'est plus seule à tirer à boulets rouges sur l'armée. Le Conseil des Etats lui a en quelque sorte emboîté le pas. Dans le cadre des débats sur le programme d'armement 2004, il a refusé le crédit de 138 millions destiné à l'achat de 12 nouveaux chars exigeant du Conseil fédéral un rapport liant les propositions d'achats d'armement aux missions de l'armée. Précisément. Quelle est la fonction de l'armée? Si l'on aborde la question de manière rationnelle: aucune. Sa mission de défense territoriale, rebaptisée par le DDPS, «sûreté sectorielle» pour ne pas appeler un chat un chat, est surannée. Il lui reste certes deux autres mandats: la promotion de la paix et les engagements subsidiaires de sûreté.

ELARGISSEMENT CIVIL DE LA SWISSCOY

Le premier, «le mandat Swisscoy» est fragile. Depuis la votation populaire de juin 2001 sur «l'envoi de soldats armés à l'étranger», il est toujours combattu par l'UDC et par une partie de la gauche. L'UDC fige son argumentation sur le respect de la neutralité et sur le rapprochement de la Suisse vers l'OTAN. Elle est rejointe par une partie de la gauche sur ce dernier point. Force est en effet de constater que la cautèle introduite pour faire passer le projet à gauche, soit l'exigence d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE est restée un vœu pieu. Dans les faits, la «guerre humanitaire» se passe volontiers d'un mandat de l'ONU et est bien davantage synonyme de violations

des droits de l'Homme (Abu Ghraib et Guantanamo) que de protection des populations civiles. La gauche, et toute la gauche, ne doit plus soutenir inconditionnellement, voire angéliquement, ce mandat de promotion de la paix car elle cautionne ainsi la stratégie du DDPS qui est de placer l'armée, soit des soldats et non des professionnels civils, partout où existent des niches, des lieux de production de sécurité, à l'intérieur et à l'extérieur. A l'instar de son opposition aux engagements de l'armée pour satisfaire des missions civiles à l'intérieur, la cohérence appelle que la gauche s'oppose à un élargissement du concept de la Swisscoy, d'autant que la délégation de sécurité du Conseil fédéral veut même aller au-delà. En avril 2004, elle a donné son aval à la création d'une troupe spéciale «le détachement de reconnaissance de l'armée». Le DRA sera composé d'officiers qui seront chargés d'opérations spéciales à l'étranger. Il seront par exemple employés pour récolter des renseignements en faveur la KFOR au Kosovo.

L'ARMÉE PREND LA PLACE DE LA POLICE

Quant au troisième mandat relatif à la sauvegarde des conditions d'existence de la population suisse, il a trouvé une nouvelle légitimité après le 11 septembre et ce sous l'impulsion de l'UDC qui est favorable au développement des engagements subsidiaires de sûreté (soutien aux forces civiles en matière de protection des ambassades, lors de manifestations comme le G8 ou le World Economic Forum). L'UDC veut élargir ce mandat à la lutte contre le terrorisme. Cette proposition n'est évidemment pas innocente. Ainsi que l'a dénoncé Joseph Lang (conseiller national, Les Verts,

Zoug), «l'engagement de l'armée pour lutter contre le terrorisme est une idée attractive pour l'UDC car elle rejoint symboliquement la défense territoriale, la défense contre les ennemis, en particulier les islamistes». En effet, les engagements subsidiaires de sûreté sont les missions qui peuvent le plus facilement et le plus rapidement être renforcés. Il est plus difficile pour l'armée d'intervenir à l'étranger que de substituer l'armée aux forces de police, d'autant que le projet USIS (amélioration de la coordination entre les polices cantonales) se trouve actuellement dans un tiroir du Département fédéral de justice et police. Et pour cause puisque le Conseiller fédéral en charge du dossier est toujours partie prenante au team de direction de l'UDC !

RÉORGANISER LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

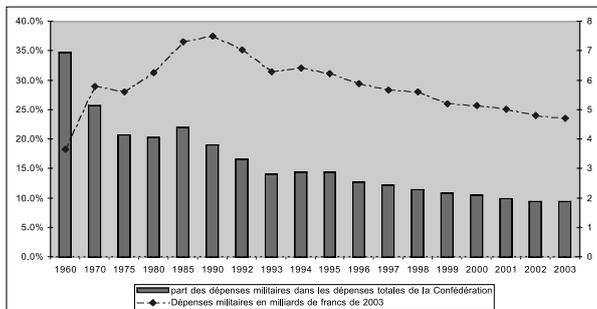
En 2003, l'armée a accompli plus de 375'000 jours de service pour la sécurité intérieure contre 57'000 en 2001 et 152'000 en 2002. Ce chiffre augmentera à 475'000 en 2004. Pour contrer cette politique, soit le remplacement de la mission surannée de défense territoriale par des missions de sécurité intérieure, la gauche doit exiger une réorganisation de la sécurité intérieure sur la base d'une coopération entre les polices cantonales et communales. Les moyens financiers alloués à l'armée pour ce type de mission doivent être attribués aux cantons. La tâche de sûreté intérieure pourrait être retirée de la compétence de la Confédération et être confiée aux cantons, dans le cadre d'un désenchevêtrement des tâches assorti d'une péréquation financière.

Valérie Garbani

DÉPENSES MILITAIRES DE 1960 À 2003

Alors qu'en 1960 les dépenses militaires représentaient près de 35% des dépenses totales de la Confédération, cette part est aujourd'hui inférieure à 10%. Les dépenses militaires étaient en 1990 de l'ordre de 8 milliards de francs (déduction faite de l'inflation). Elles ont diminué tout au long des années 1990, pour atteindre aujourd'hui un montant proche des 4 milliards et demi (en francs de 2003).

Cette évolution est le résultat des réformes militaires entreprises depuis le début des années 1990, qui visaient précisément à diminuer le volume des dépenses militaires.



Sources: http://www.efv.admin.ch/d/finanzen/bundfina/pdf_rg_03/Rgo3_StatB.pdf, ofs

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

Socialisme suisse et constitution militaire démocratique

Dans le débat actuel sur l'obligation de servir une question n'est jamais vraiment abordée: la constitution militaire démocratique visant à empêcher que l'armée ne se transforme en un Etat au sein de l'Etat. Il s'agit pourtant d'un enjeu central pour le mouvement ouvrier.

Par Adrian Zimmermann,
historien et vice-président de
la section Berne-Sud du Parti
socialiste suisse.

Les générations de militant-e-s socialistes qui nous ont précédées l'affirmaient haut et fort: la politique militaire doit se fonder entre autres sur des considérations de classe. Contrastant avec cette position historique, la discussion actuelle sur l'avenir des forces armées helvétiques est uniquement menée en fonction d'arguments pacifistes ou financiers.

TOURNANT SOCIALISTE

Pendant longtemps, les socialistes ont envisagé l'armée de milice et l'obligation de servir comme des instruments de contrôle des forces militaires par un Etat démocratique. Conséquence, il y a peu encore, toute volonté de professionnalisation de l'armée suisse fut rejetée. Or en décembre 2001, l'assemblée des délégué-es du PSS adopte un papier prônant la suppression de l'obligation de servir et la transition vers une armée composée de soldats accomplissant leur service en peu d'années mais de façon intensive. L'argument principal avancé par les défenseurs de cette conception du service militaire consistait alors à dire qu'elle amenait plus d'équité car la réduction des journées de service allait faire diminuer le nombre de soldats à disposition. Toutefois, la question demeure bien plus complexe.

ARMÉE ET DÉMOCRATIE

En tant que dépositaire du «monopole de la violence légitime» (Max Weber), l'Etat démocratique a besoin d'institutions armées. Alors que la démocratie repose sur la confrontation entre

classes sociales par le biais du débat d'idées, la recherche de consensus et la force de conviction, les institutions armées sont par définition régies par l'ordre et l'obéissance. De cette tension découle un militarisme latent, à savoir la tendance à l'élargissement des principes militaires à la conduite générale de la société. Ainsi, malgré sa forme démocratique, l'Etat moderne reste un appareil utilisé pour la mise en œuvre des intérêts (de classe) des dominant-e-s.

Ainsi, les démocrates se doivent d'empêcher que les institutions armées deviennent de plus en plus indépendantes. Pour ce faire, la milice constitue un moyen approprié même s'il ne s'agit pas de l'idéaliser. D'une part, parce qu'elle n'englobe pas des parties importantes de la population (femmes, personnes âgées, étrangers) et qu'elle oscille en permanence entre une logique d'armement démocratique du peuple et de garde civile réaction-

naire. D'autre part, lors des rares «situations de crise» qu'a traversées la Suisse moderne, l'armée de milice a tiré sur la classe ouvrière. Dans le cas de la grève générale de 1918, les troupes mobilisées étaient composées de soldats «paysans-campagnards», insensibles voire hostiles aux revendications ouvrières. La bourgeoisie suisse les avait volontairement choisies en jouant sur les antagonismes entre paysannerie et prolétariat. Une troupe de mercenaires professionnels pourrait encore plus facilement être utilisée. Elle permettrait aux dominant-e-s de réagir davantage par la répression à des mouvements d'opposition.

REFUSER L'ARMÉE PROFESSIONNELLE

Pour toutes ces raisons, la social-démocratie doit strictement refuser une armée permanente, qu'elle soit une armée professionnelle ou une police de sûreté fédérale au caractère para-

militaire. Dans ce contexte, la proposition du conseiller fédéral Samuel Schmid de mettre sur pied une troupe de soldats accomplissant leur service d'un seul trait et utilisée à des fins policières est inadmissible. Un renouvellement du système de milice servirait beaucoup mieux une politique militaire démocratique qu'un renforcement de la professionnalisation. Pourquoi ne pas s'attaquer au problème des soldats surnuméraires et aux coûts économiques énormes de la défense nationale par une réduction massive de l'école de recrues, par exemple à cinq semaines? Quant aux militaires professionnels actuels et aux membres des corps de gardes-frontières et la police, la gauche doit revendiquer que leur cantonnement soit limité au strict minimum et que leurs membres puissent exercer pleinement leurs droits citoyens et syndicaux. Il en va de la sauvegarde de la démocratie.



Otto Dix, «Soldat blessé», automne 1916, eau-forte de la série «La Guerre», Bapaume, 1924.

DOSSIER: QUEL ORDRE DE MARCHÉ POUR L'ARMÉE SUISSE ?

Service civil: la cinquième roue du char?

Même s'il fait ses preuves, le service civil est toujours méprisé par les autorités fédérales. L'heure d'une mobilisation plus large est venue. État des lieux et propositions

Comme les chiffres le montrent, le service civil reste confidentiel, son existence encore trop souvent ignorée. Ainsi, seules 8000 personnes sont astreintes aujourd'hui au service civil. Au second semestre 2004, on comptait 4'621 postes pour civilistes dans 1'328 établissements publics ou d'utilité publique pour un coût de 15 millions seulement. En comparaison, l'armée compte environ 140'000 militaires actifs et 80'000 de réserve, pour près de 4 milliards de francs, coûts indirects non compris...

Il est vrai, la réforme Armée XXI a donné l'occasion de réformer le service civil. Mais à la marge seulement. La sous-traitance au privé du placement des civilistes, comme ce fut le cas avec *Manpower* à Genève et dans le district de Nyon, a été stoppée et reprise par l'État. Désormais, les civilistes doivent

eux-mêmes chercher une place d'affectation et ont une certaine liberté pour planifier leurs jours de service jusqu'à l'âge de 30 ans.

DES PROGRAMMES PRIORITAIRES CONTRE L'ASSOCIATIF

La principale réforme introduite a été la généralisation des programmes prioritaires, qui sont des domaines d'intervention (santé et soin aux handicapés et personnes âgées et protection de l'environnement) dans lesquels le civiliste doit accomplir ses obligations. Conséquence, les associations qui ont recouru à des civilistes et qui ne font pas partie des programmes prioritaires risquent d'être sévèrement pénalisées. Pire, dans des domaines comme celui des soins aux personnes âgées, les civilistes sont en concurrence frontale avec le marché du travail. Enfin, les

associations ne seront désormais plus exonérées de la participation aux frais de la Confédération. Un sondage de la Permanence Service Civil de Genève a sondé 86 établissements genevois: 25% des établissements interrogés ne prendront plus aucun civiliste et 45% devront diminuer leur offre!

La conseillère nationale socialiste Liliane Maury Pasquier a déposé une interpellation parlementaire pour déplorer les attaques faites au service civil. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a affiché tout son mépris à l'égard de l'apport du service civil. Rhétorique habituelle et à usage multiple, celui-ci répond que le service civil doit mieux couvrir ses coûts (économie escomptée: 2 millions sur 15). Que les civilistes soient parfois indispensables au secteur associatif ou que tous les domaines

d'intervention du service civil puissent être une contribution à la cohésion sociale, à la protection de l'environnement et à la solidarité avec les plus fragiles et démunis, le Conseil fédéral n'en a cure. Ce qui compte par contre pour lui, c'est la protection des ambassades et des sommets des *global leaders*. Jolie définition du bien commun.

PROMOUVOIR LE SERVICE CIVIL

Le service civil a pourtant fait suffisamment ses preuves, en Suisse comme à l'étranger. Il serait temps de lui donner plus de moyens et de faciliter les démarches d'admission. Compte tenu des frais minimes engagés, la Confédération devrait mettre des civilistes à disposition gratuitement, sauf si les établissements comme les EMS tirent quelques revenus de leur travail. La procédure d'admission devrait se limiter à une simple déclaration d'intention, sans inquisition des consciences comme actuellement. Enfin, la durée dissuasive du service devrait être diminuée.

Reste qu'avec le rapport de forces actuel au sein du Parlement, les chances sont maigres de voir une amélioration notable. Une seule conclusion s'impose: se battre pour une alternative crédible et utile au service militaire, afin de continuer à construire une Suisse plus solidaire avec un service civil considéré comme une contribution à part entière, et non pas comme la cinquième roue du char.

Sébastien L'Haire
GSSA Genève
(Permanence service civil et problèmes militaires)

L'ARMÉE: DU TRAVAIL DE PROS?

La «bombe» lancée par Samuel Schmid en août s'inscrit dans une tendance généralisée au niveau international (on parle de l'abolition du devoir militaire, pas du lancer d'ogives...), et nombreuses sont les nations à s'être engagées sur cette voie. Petit tour d'horizon, non-exhaustif, de la situation:

La Grande-Bretagne et les USA font figure de pionniers en la matière, en abolissant le service militaire obligatoire respectivement en 60 et 73. Mais il ne faut pas oublier que ces deux pays comptaient bien avant cela sur une large frange d'effectifs professionnels.

Plus tard (96) c'est la France qui s'engage sur la même voie. Dans ce cas précis, notons que la promulgation de la nouvelle loi (effective depuis 2003) parle d'une «suspension» du service militaire, et non de suppression. «Une bisbille entre pays amis est si vite arrivée», ont-ils pensé?

Dernière en date, l'Italie. Pour les jeunes Italiens, selon un projet de loi approuvé en 2000, l'obligation de répondre à l'appel sous les drapeaux ne court plus que jusqu'à janvier 2005. Les jeunes nés dès 1986 sont de ce fait exclus de tout service.

En Allemagne, la professionnalisation ne semble pas être au goût du jour. Toutefois, les Allemands ont l'entière liberté de choisir entre service militaire et service civil, ce qui rend la pilule du devoir de servir moins amère, et du coup, peut-être, l'obligation de servir moins controversée?

MC

Le dégoût du risque

Le Conseil fédéral a présenté fin septembre sa révision de la loi régissant la garantie contre le risque à l'exportation, rebaptisée assurance suisse contre les risques à l'exportation. Son extension aux contrats avec des firmes privées est au cœur du projet. Aux chambres maintenant de se prononcer. Economiesuisse a déjà mis le champagne au frais.

Créée en 1934, la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE) est un instrument de politique économique ayant pour but de protéger les firmes suisses des risques de non-paiement lors de relations d'affaires avec une entreprise publique ou d'utilité publique. Ses engagements totaux, à fin 2003, se montaient à près de 9 milliards de francs.

Ses contractants versent des «primes» d'assurance calculées en fonction du montant et de la durée de la couverture ainsi que du risque lié au pays importateur: conflit armé et coup d'état, insuffisance de devises ou du contrôle des changes dans le pays débiteurs, refus de paiement ou insolvabilité de l'acheteur, impossibilité de livraison due à ces raisons. En cas de non paiement, la GRE verse à l'entreprise lésée une indemnité

représentant, selon le contrat, entre 75% et 95% de la somme due. En contrepartie, c'est le pays d'importation qui devient débiteur, alourdissant le poids de sa dette extérieure.

Les agences de crédit à l'exportation existent dans presque tous les pays industrialisés. Elles financent d'importants chantiers comme des centrales énergétiques, des barrages, des projets miniers ou des pipelines. Des ONG ont depuis longtemps émis des réserves importantes sur les aspects sociaux et environnementaux de ces projets. A l'heure actuelle, 75% des engagements suisses de GRE se concentrent sur dix pays, la Turquie, la Chine et l'Iran arrivant en tête de peloton. Autant de pays où il y a violations répétées des droits humains, comme le démontre la polémique mondiale autour du faramineux barrage des Trois Gorges.

AGENCE DE SOCIALISATION DES PERTES

Le projet de révision de la loi fédérale prévoit l'extension de l'assurance aux contrats avec des acheteurs privés, sans garantie financière d'un Etat ou d'une banque agréée. Le Conseil fédéral propose ainsi que la Confédération assume les risques des activités du secteur privé à l'étranger. Ceci équivaut à subventionner des projets que les assureurs privés se refusent de financer ! Le principal argument évoqué est l'harmonisation avec les autres agences nationales de GRE. Mais en jouant le jeu de la concurrence entre agences, le Conseil fédéral ne fait que contribuer à niveler vers le bas les normes sociales et environnementales. Et ce sans compter le risque accru de pots-de-vin.

PERTE DE POUVOIR DU POLITIQUE

Le projet de loi pose enfin des problèmes de compétences pour l'octroi des garanties et donc de leur contrôle. Elle supprime le système actuel, sous la responsabilité de l'administration fédérale, voire du Conseil fédéral pour les montants les plus élevés, pour le remplacer par un conseil d'administration de composition floue, nommé par le Conseil fédéral.

Le mouvement global de privatisation a décimé les entreprises publiques dans les pays en développement et émergents. La GRE n'avait pas pris acte de ce tournant. Avec le nouveau projet de loi, l'industrie helvétique est rassurée.

Kevin Luximon

Le PS face à l'Europe et aux finances

Retour sur le congrès de PSS à Brigue. Ou comment le parti socialiste renoue avec la culture du débat.

«De la poudre rose»? Réuni-e-s en congrès ordinaire les 23 et 24 octobre passé, les délégué-e-s du Parti socialiste suisse (PSS) ont réservé un accueil poli au discours sur l'Europe de celui qui a défini, dans le temps, les principales orientations de leur parti. Amplement relayée dans la presse quotidienne, l'intervention de Peter Bodenmann qui se voulait provocatrice (d'où l'utilisation de la métaphore pâtissière pour qualifier une motion sur la politique européenne de la direction du parti) n'a eu que peu d'impact sur les débats des congressistes. Ces derniers ont entériné sans opposition majeure l'abandon de la politique du «adhérer à l'Union européenne (UE) pour adhérer à l'UE» et l'adoption d'une position consistant à relancer la demande d'adhésion tout en exigeant des négociations et des garanties en matière de démocratie directe et de service public.

SUAVE TOURNANT EUROPÉEN

Comme celles et ceux que l'on a jadis qualifié-e-s d'*euro-turbos* se sont distingué-e-s par un silence étourdissant, il est revenu à des représentants de l'aile syndicale et à quelques sections genevoises de proposer les principaux amendements. En insistant sur le caractère néolibéral du Traité constitutionnel actuellement discuté au sein de l'UE, les délégué-e-s de Carouge, Vernier et Veyrier – la plupart d'obédience lambertiste, courant trotskiste d'origine française – s'engageaient en faveur d'un renvoi du débat. Sans convaincre.

Expression du lien renforcé entre les socialistes et le mouvement syndical, les intervenants amenés par Jean-Claude Rennwald et le bernois Adrian Zimmermann ont réussi, par contre, à faire adopter sans difficulté leurs revendications relatives aux

indispensables mesures d'accompagnement face à l'élargissement de la libre-circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE.

REJET DU FÉDÉRALISME FINANCIER

C'est finalement le débat concernant les mots d'ordre de votation qui a le plus animé le congrès. Les opposant-e-s à la loi relative à la recherche sur les cellules souches, parmi lesquelles la conseillère aux Etats Simonetta Sommaruga, ont été très largement minorisé-es par les défenseurs de la loi – dont notamment Ruth Dreifuss, Franco Cavalli et Géraldine Savary – même si l'ampleur du oui (260 contre 100 voix) a pu surprendre plus d'un-e délégué-e-s.

Scénario semblable (280 voix contre 80) sur la question de la nouvelle péréquation financière entre cantons et Confédération. Les exhortations de plusieurs socialistes membres d'un exécutif cantonal, ainsi que d'une majorité des intervenant-es bernois-es, sur le nécessaire

pragmatisme en matière de politique financière, cachaient mal un certain opportunisme «fédéraliste» face au véritable enjeu de ce débat. En effet, comme le faisaient remarquer Michel Béguelin, André Daguét, Christine Goll ou encore Werner Marti, l'opération se résume en fin de compte à un immense hold-up social effectué en particulier sur le dos des personnes handicapées et dont l'objectif non déclaré consiste notamment à permettre à une majorité de cantons d'élargir leur marge de manœuvre pour des baisses d'impôts.

Conclusion: après sa stabilisation organisationnelle et tout en maintenant un cap davantage à gauche, le PSS retrouve une culture de débat qui voit les divergences se concentrer sur le seul terrain de la confrontation des opinions. Principal bémol: l'absence de discussion sur la concrétisation de la politique d'«opposition constructive» adoptée lors du congrès de Bâle en début d'année.

Philipp Müller

Genève: une initiative veut inscrire le monopole public des services industriels dans la Constitution cantonale

Suite au rejet en 2002 par le peuple suisse de la Loi sur le Marché de l'Electricité (LME), une nouvelle loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEI) a été mise en consultation en été 2004. Ce projet, tout aussi ultra-libéral que le précédent, ne tient pas compte de la volonté populaire. C'est pourquoi, pour prévenir les tentatives de libéralisation de l'énergie et de l'eau, plusieurs partis et syndicats genevois ont lancé une initiative cantonale constitutionnelle («Energie - Eau: notre affaire - respect de la volonté populaire») dont le but est d'assurer le monopole public des Services industriels genevois.

LME - REBELOTE

Le 22 septembre 2002, près de deux tiers de l'électorat genevois refusait la LME, rejetée sur le plan fédéral. Par son vote, le peuple genevois manifestait une fois encore son attachement au maintien des Services industriels de Genève (SIG), établissement de droit public.

Or la LApEI, récemment mise en consultation, est fortement imprégnée de principes d'économie libérale: en témoigne le fait que sur une trentaine d'experts impliqués dans la préparation de ce projet de loi, seules quatre personnes représentaient les milieux qui s'étaient activement opposés, avec succès, à la LME.

INSCRIRE LA VOLONTÉ POPULAIRE DANS LA CONSTITUTION

L'électricité, l'eau et le gaz ne sauraient être considérés comme des marchandises livrées aux spéculations boursières et aux manipulations des marchés. Le scandale Enron aux USA, pour ne citer qu'un exemple d'une longue série, démontre les risques inacceptables de cette voie: blacks-outs, hausses de prix massives, etc. Concernant l'eau potable, en France voisine même, les collectivités publiques qui ont privatisé la distribution de l'eau ont vu les tarifs fortement augmenter avec, parfois, malversations et scandales financiers.

Les SIG sont un acteur de premier plan de la politique énergétique, qui se fonde sur un article constitutionnel en matière environnementale et antinucléaire. Or certains acteurs économiques, bafouant la volonté populaire, tentent aujourd'hui de profiter du fait que le monopole public «naturel» des SIG, jamais auparavant remis en question, n'est pas suffisamment explicité dans les textes légaux. Les initiants proposent de confirmer l'état de fait existant et d'assurer un service public de qualité en matière d'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité.

Eric Peytremann

Valais: coup de force contre les caisses de pension publiques

Un rapport a été publié durant l'été au sujet de la situation des caisses de prévoyance de l'Etat valaisan. Il était accompagné d'un avant-projet de loi mis en consultation jusqu'au début octobre qui contenait des propositions conformes à l'air du temps: passage à un taux de couverture de 100% en 2030, abandon de la garantie de l'Etat, abandon de la primauté des prestations au profit de la primauté des cotisations, élévation de l'âge de la retraite à 63 ou 61 ans suivant les professions d'ici 2010.

DES MESURES D'ASSAINISSEMENT INACCEPTABLES

Ces mesures «d'assainissement» se font sur le dos des salariés de la fonction publique valaisanne. Or, on peut s'interroger sur leur nécessité: rappelons qu'une commission nommée par l'Etat avait d'abord conclu en 2001 qu'une couverture à 80% suffisait, et ce n'est qu'ensuite qu'une nouvelle commission avait été désignée pour aboutir au rapport de cet été.

Les fonctionnaires valaisans appartiennent essentiellement à une association de treize sociétés, la FMEF, dont les liens avec le pouvoir PDC furent souvent étroits. Pendant de longues années, l'Etat ménagea ses fonctionnaires, qui, pour beaucoup, soutenaient la majorité conservatrice. Le coup de 2004 a pourtant été unanimement perçu comme inacceptable. Le 23 septembre, ce sont plus de mille fonctionnaires qui se sont rassemblés sur la Place de la Planta au centre de Sion: le ton des discours était plutôt combatif.

DES ENJEUX IMPORTANTS

Même si les intérêts des membres des treize sociétés de la FMEF sont parfois divergents, des positions fermes ont été prises par l'association, rejointe par les Syndicats chrétiens, le SSP et les partis de gauche: couverture à 80%, car les 100% signifient retrait de l'Etat et privatisation possible, primauté des prestations, refus de l'élévation de l'âge de la retraite (certains entrant en matière

contre des compensations). Ces positions rendent aussi inutile une recapitalisation des caisses de plus de 600 millions, qui servent actuellement à dresser une partie de la population contribuable contre les fonctionnaires!

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement et du parlement cantonal. Le PDC prendra-t-il le risque de mécontenter une par-

tie de sa clientèle? S'il le faisait, les fonctionnaires valaisans ne sauraient rompre avec le consensus et adopter une vraie logique syndicale, osant ainsi penser et agir à gauche? Enjeu des plus importants pour un canton qui, bien à tort, se sent encore souvent différent des autres...

Jean-Marie Meillard

EN BREF

Petite fable sécuritaire

Les deux altermondialistes ont été bien imprudents de se suspendre au bout d'une corde au pont de l'Aubonne, un gendarme l'a coupée... mais c'est la faute à trop de témérité. Le gendarme est blanchi. Si cela devait faire jurisprudence, alors pourquoi ne pas aller couper la corde des alpinistes par trop téméraires?

À «La Tchaux», un guinéen se serait automutilé devant les caméras vidéo de sa cellule en se jetant contre les murs, afin d'accuser la maréchaussée de mauvais traitements. Il s'est fait bien mal avant que les policiers n'interviennent... avant, ou après, on ne sait pas.

Moralité: mieux vaut être gendarme, couché, prudent et blanchi, que manifestant, NEM, alpiniste et Noir.

CV

La finance aux peuples

Depuis les années 1980, les pays du Sud paient chaque année des sommes astronomiques aux détenteurs de capitaux d'une dette souvent contractée par des dictatures. Dans son ouvrage, Eric Toussaint explique les fondements de ce cycle infernal et propose des alternatives.

Enfermés dans un cercle vicieux, les pays du Tiers-Monde vivent depuis plus de vingt ans maintenant dans une instabilité financière généralisée. Crise de la dette latino-américaine en 1982, crise mexicaine en 1995, crise asiatique en 1997, crise russe en 1998, crise argentine en 2001, la liste des pays qui ont subi la loi des investisseurs financiers internationaux ne cesse de s'élargir. Et la fin n'est pas proche. Or, ces crises ouvertes ne sont que la manifestation la plus visible d'un des mécanismes financiers les plus pervers qui soit. Aujourd'hui, les pays du Sud ont accumulé une dette de pas moins de

2400 milliards de dollars, c'est-à-dire à peu près 10 fois le produit intérieur annuel de la Suisse. Et tant pis si le service de cette dette a permis, entre 1982 et 2003, de rembourser 4, 10 ou 14 fois la dette initialement contractée. Pas question de remettre en cause un des piliers du nouvel ordre capitaliste mondial: le contrôle des peuples par la finance.

COMPRENDRE POUR AGIR

Pour attaquer de front cette logique et ses conséquences sur la vie de tous les jours de centaines de millions de citoyennes et de citoyens de ce monde, l'historien

et politologue Eric Toussaint vient de publier une version actualisée de son ouvrage intitulé «La finance contre les peuples. La bourse ou la vie» qui est devenu un classique de l'altermondialisme. En retraçant de façon didactique l'origine de la spirale de la dette, l'auteur met en évidence les conséquences néfastes de la finance mondialisée sur les populations – notamment à travers les exemples du Brésil, de l'Argentine et du Rwanda. Dans ce contexte, les critiques adressées au gouvernement brésilien sont sévères. Promis par «Lula», le large débat public et institutionnel sur la légitimité de la dette gigantesque hypothéquant le développement du géant brésilien a été renvoyé aux calendes grecques. Or, dit Toussaint, «il faut augmenter la pression sur de tels gouvernements pour qu'ils adoptent un comportement conforme à ce qu'ils ont annoncé et qui leur a permis de recevoir les suffrages populaires.»

80 MILLIARDS CONTRE LA PAUVRETÉ

Augmenter la pression est une condition pour inverser la vapeur et avancer vers des alternatives. Avec 80 milliards de dollars investis chaque année dans les pays les plus démunis de la planète pendant dix ans, les inégalités les plus

criantes pourraient être efficacement combattues en garantissant l'accès à une éducation de base, à l'eau potable et aux soins de santé les plus élémentaires à toutes et tous. Ce montant correspond à seulement un quart de celui que le Tiers Monde transfère chaque année vers les coffres-forts des grandes banques américaines, européennes et japonaises sous forme d'intérêts et d'amortissements de leur endettement extérieur.

Comment financer ce programme? D'abord en annulant la dette publique extérieure dont notamment celle contractée par des gouvernements dictatoriaux liés à certains intérêts financiers du Nord. En imposant ensuite les flux financiers internationaux – par la fameuse Taxe Tobin mais aussi par des impôts spécifiques sur les multinationales, voire un impôt spécial sur les grandes fortunes de ce monde. Et, enfin, en rétrocedant à des gouvernements démocratiques les capitaux gigantesques placés dans les paradis fiscaux par les milieux dirigeants des pays du Sud, dit le président du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM).

PhMü

A lire: Eric Toussaint, La finance contre les peuples. La bourse ou la vie, Paris, 2004.

COURRIER DE LECTEUR

Cuba Si!

La réaction de Dan Gallin, membre du comité de notre journal, au texte de Franco Cavalli sur Cuba (PdG no. 22) a suscité la réponse d'un de nos lecteurs, Jean-Claude Vautier. Nous publions ici un extrait de sa lettre qui reprend l'essentiel de ses arguments. La version intégrale du texte peut être consultée sur notre site Internet (www.pagesdegauche.ch).

L'article de Dan Gallin sur Cuba (Dans le no. 24) a provoqué mon incompréhension [...]. Il dénote une méconnaissance du problème, ou un parti pris, sur l'histoire et les circonstances qui ont provoqué la révolution cubaine, puis son durcissement et ses dérives autoritaires. [...]

[...] La révolution cubaine a renversé une des pires dictatures caribéennes, celle de Fulgencio Batista; les multinationales faisaient la loi dans une île devenue le lupanar des USA, la mafia y régnait librement. Modèle de démocratie?

La «Révolution» d'abord n'a pas été communiste; elle a nationalisé des terres et des entreprises multinationales, provoquant l'ire des USA puis un blocus, qui a poussé Cuba dans les bras de l'URSS [...]. Ce blocus persiste encore aujourd'hui, maintenant une situation de guerre larvée. Difficile, dans ces conditions, d'éviter un parti unique et ses dérives. Faut-il le reprocher uniquement à Castro?

[...] Sans vouloir entrer dans les détails, rappelons les succès remarquables à Cuba dans les domaines de la santé (par exemple la formation de très nombreux médecins, de Cuba, mais aussi d'autres pays du tiers-monde). Une avancée encore plus importante est celle de l'alphabétisation (96%), condition première et nécessaire pour une vraie démocratie. Pour conclure, mieux qu'une violente condamnation verbale empêchant tout dialogue, il faut aider le peuple cubain à maintenir les acquis de la révolution, tout en l'aidant à évoluer vers plus de démocratie dans le respect des droits humains.

Jean-Claude Vautier, Orbe

LES BARBOUZES SUISSES MIS EN CAUSE PAR JUAN CARLOS D'ESPAGNE



A qui profite le «livre de poche»?

Depuis quelques décennies, le livre de poche a supplanté l'édition traditionnelle, conférant à la littérature un statut moins élitiste que par le passé. Au profit de qui?

Si autrefois il fallait appartenir aux classes aisées pour être de ceux ou celles qui avaient le privilège d'accéder aux plus grandes œuvres de la littérature, un certain nombre d'évolutions de la moitié du XX^e siècle à nos jours ont un peu modifié la donne. La démocratisation relative de l'accès aux études et, bien entendu, la diversification des médias ont permis un accès plus large dans nos sociétés aux œuvres culturelles.

QUAND EMILE RENCONTRE BARBARA

Dans ce processus de «démocratisation» de la culture, un élément a joué un rôle-clé: les fameuses éditions dites «de poche». Leur apparition a permis de modifier le rapport que tout un chacun peut avoir avec la littérature de manière quasi révolutionnaire. D'abord, ces éditions donnent accès aux plus grandes œuvres littéraires au prix d'un à deux paquets de cigarettes. Mais aussi, elles ont déplacé l'espace de rencontre entre l'individu et l'œuvre, sorti le livre des lieux de «haute culture», généralement hermétiques aux impies des classes

sociales moins aisées pour le lancer sur des présentoirs de grandes surfaces, dans les halls de gare, et même chez Marcel, le tenancier du kiosque de mon quartier. Zola peut alors côtoyer Barbara Cartland, Paulo Coelho ou le rayon charcuterie. Le livre devient un objet commun et n'est plus un signe «de la haute», il marque ainsi moins nettement les discriminations de classe ou d'instruction.

Mais le débat n'est pas aussi simple, loin s'en faut. Car, si d'une part leur prix et l'emplacement ont permis de «démocratiser» la haute littérature, les livres de poche cachent derrière cette apparente manne divine pour les *a priori* non-initiés une mine de profits pour les maisons d'édition. Oui, l'œuvre littéraire est devenue un produit «de masse», mais qui correspond à tous les critères de la société de consommation et qui passe par une production standardisée et sérialisée de ces œuvres.

S'EN METTRE PLEIN LES POCHE

Est-ce à dire que la littérature se doit de rester cloisonnée dans ses immuables remparts? Garder un certain standing en mainte-

nant des mesures exclusives telles que les prix ou le «blocus» sur les lieux de vente et renier les éditions bon marché? Evidemment non! Il ne s'agit pas de prohiber le livre de poche, ni de réintroduire un système de castes entre les ayants droits à la littérature et les autres. Des prix populaires et une meilleure visibilité des œuvres sont une excellente chose, notamment si l'on pense aux étudiant-e-s, par exemple, ou aux classes moins aisées trop longtemps considérées comme n'étant pas «dignes» de la culture. Certes, de là à dire que les inégalités en la matière ont été annulées, le chemin est encore long. Mais l'évolution se fait dans ce sens, donc c'est plutôt bon signe.

Le problème est plutôt de

constater avec stupeur et regret comment l'économie de marché est parvenue à s'immiscer avec le plus grand succès dans la culture et, ici, de la littérature. Sous couvert de «démocratisation» de la littérature on assiste, impuissant, à une réelle soumission de celle-ci à la loi du profit. Situation qui, de surcroît, vient fortement renforcer les problèmes liés aux forts monopoles de quelques groupes dans le milieu de l'édition tels que Vivendi-Universal ou le «bouquet» d'activités berlusconiennes en Italie, pour ne citer que deux exemples géographiquement palpables. Les petites maisons d'édition locales et les librairies restées à l'écart voudraient pouvoir tourner la page...

Maurizio Colella

PINPIN AU TIBET



HALTE À L'ESCLAVAGE DANS LES PATINOIRES!

Ouf! Enfin ils se sont rebellés. Enfin ils ont dit *stop* à l'exploitation barbare dont ils étaient victimes. Heureusement que dans le monde impitoyable du hockey sur glace américain et canadien, certains hockeyeurs osent se battre et se solidariser quand la situation devient vraiment critique.

Les hockeyeurs affiliés à la *National hockey league players association* (NHLPA) ont donc décidé que cette fois, ils ne cracheraient plus sur l'adversaire, mais bien sur les propriétaires des clubs de *National Hockey League* (NHL) qui voulaient, honte à eux, imposer un plafond salarial vraiment inhumain (31 millions de dollars par club et par saison pour les salaires uniquement), pour tenter d'assainir les finances des clubs pour la plupart endettés. Les joueurs, dont la moyenne des salaires s'élève à 1,8 million de dollars, ne comptent pas fouler la glace de si tôt dans ces conditions.

Résultat? Pas de salaire, ou «peu»... On s'en va, pour certains, garder la forme à Davos ou à Morges, des clubs qui n'hésitent pas à revoir leur budget déjà précaire pour essayer d'amener du public, quelques beaux buts, et de véritables «stars» qui, peut-être parce qu'elle sont payées trop peu dans notre cher pays, pour la plupart, ne se distinguent sur la glace que par le nom qu'elles portent derrière leur maillot... MS

EN BREF

Télécoms: destruction d'emplois et grosses recettes

Au congrès du PSS de Lugano le 14 octobre 2000, Moritz Leuenberger promettait qu'il défendrait l'emploi public, notamment chez Swisscom et dans le secteur des télécoms. Les chiffres récemment publiés par l'Office fédéral de la communication sont là pour le prouver. Depuis 2002, le nombre d'emplois dans ce secteur régresse (- 2'359 postes) et se situe aujourd'hui à un chiffre inférieur à celui de 1998 (- 542 postes). Depuis 2002, les investissements diminuent (- 16% en 2003) mais surtout, les recettes explosent: + 11,8% (2002), + 21,6% (2003) du chiffre d'affaires. Il y a sûrement là-dessous un mécanisme que Moritz Leuenberger n'a pas saisi.

Yves Steiner

Dis Rolf, quand est-ce qu'on mange avec les patrons?

Quelques gentils grands patrons ont créé fin septembre une association, «Les Amis du Parti radical», histoire de manger à nouveau avec leurs fidèles serveurs. Bon appétit

Au Luna Park, les membres du Parti radical suisse adorent grimper dans le Bidule: un engin aux mille couleurs qui tourne en rond tout en accélérant très très vite. Au final, certains ont mal à la tête, d'autres rendent sur le bitume. Malheureusement le Luna Park et son Bidule, c'est une fois par an. Entre temps, pour avoir mal à la tête et au ventre, les radicaux ont trouvé un autre jeu: le «quand est-ce qu'on mange avec les patrons».

Certes, certes, certes, dans le «quand est-ce qu'on mange avec les patrons», il y a moins de couleurs que dans le Bidule. Les costumes sont noirs, ou gris. Les cravates sont noires, ou grises. Seul le vin est rouge, ce qui est suspect pour beaucoup surtout pour certains délégués vaudois du fonds de la salle. Mais il y a pire. Depuis quelques années, le «quand est-ce qu'on mange avec les patrons» s'est limité à des *peanuts*, le vrai dîner étant lui réservé aux méchants affamés de l'Union dînatoire de Christoph (UDC), une vague émanation du syndi-

cat des piques-assiettes (SPA).

Membre de ceux à qui on ne la fait pas, Peter Wuffli – directeur de l'*Union of Beverages made in Switzerland* (UBS) – a convoqué fin septembre quatre convives: Rolf Dörig, Walter Kielholz, André Kudelski et Daniel Vasella. Motif: l'Union dînatoire demandait des grappas pour finir le café. Problème: l'addition devenait salée alors que l'émanation de la SPA n'avait rien montré de très convaincant depuis un petit moment. Pourtant on y avait cru à cette UDC. Même Marcel Ospel, le président du conseil d'administration d'UBS, avait soutenu le candidat Christoph au Conseil Festif. Mais rien n'y a fait: le «paquet fiscal» n'a pas passé, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes non plus. L'UDC risque même de condamner la crème des patrons gloutons à l'état de Sans domestiques fixes (SDF) en lançant un référendum sur l'extension de la libre circulation des personnes avec les nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Cerise sur le gâteau:

l'aile «canard aux pruneaux sauce orange sur lit de cresson» de l'UDC perd du terrain face à l'aile «gencives de porc» (Hans Fehr, Oskar Freysinger, Ulrich Schliuer, Yvan Perrin, etc.).

De cette Sainte Cène, la messe est dite pour Peter Wuffli. Lui veut digérer mieux, ses convives aussi. Il faut donc vite réinviter les radicaux, bref, devenir à nouveau leurs amis. Pour manger, pour boire et parfois pour «mettre à disposition des experts lorsqu'il s'agit de questions économiques particulières» (sic) ce qui se traduit en bon vivant par: est-ce qu'on leur offre, ou non, une petite grappa? On invitera ainsi leur chef, Rolf Schweiger, ou Hans Rudolf Merz, peut-être même Pascal Couchepin. Par contre, et pour éviter le pinard vaudois, on laissera de côté l'ancienne serveuse de l'Expo 64, Christiane Langenberger. Il ne faudrait tout de même pas qu'on bourre la tronche de nos amis radicaux avec n'importe quoi.

Yves Steiner

NDLR

Contre les énormités

Jacques-Simon Eggly n'aime pas les «*entorses à l'honnêteté*». Un sacré tour de force pour cet ancien membre de la P26, un club chargé de fichier, pour leur bien s'entend, les irresponsables de ce pays. Chroniqueur au journal *Le Temps*, Jacques-Simon Eggly est parfois conseiller national libéral. Il vote donc des lois qui se doivent d'être respectées, même si, nous dit-il, «*il y a des énormités qui poussent à contourner la loi*» (*Le Temps*, 17.02.2004). En somme, des cas de rigueur qui pousseraient à la désobéissance civile.

Six mois après l'entrée en vigueur de la loi sur les marchés publics en pays de Fribourg, Joseph Buchmann, alors président de la Fédération des entrepreneurs fribourgeois, avait eu le mérite de la franchise: «*La loi sur les marchés publics a permis d'abolir les cartels mais elle n'empêche pas la création de monopoles déguisés*» (*Le Temps*, 12.12.1998). Ouf, car le contournement de la loi se justifiait par une énormité: un surcoût de 7 à 10%, estimait-il, dans la construction de l'Hôpital cantonal. Décidément, certaines poches demeurent plus grandes que d'autres.

Comme celles d'un célèbre anarchiste immobilier, Bernard Nicod, s'exprimant sur la future loi sur la prostitution dans le canton de Vaud: «*Les lois ne m'intéressent pas et je ne pense rien de celle-ci. Des salons de massage dans mes immeubles, je laisse mes gérants apprécier la situation. Ma devise reste, vivre et laisser vivre!*» (*24Heures*, 02.10.2004). Enormité tout court, celles qui font six passes par nuit n'ont pas de vie.

Le même jour, un autre honnête homme, Konard Hummler – banquier chez *Wegelin & Co*, membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse et colonel d'Etat-Major – s'exprimait sur l'accord Suisse-Union Européenne sur la fiscalité de l'épargne. Point un: «*Une loi (...) ne résout pas le problème, car elle est facilement contournable*». Point deux: «*Chaque nouvelle loi ouvre une centaine de possibilités de création de véhicules qui la contournent. C'est un peu comme un jeu*» (*Le Temps*, 02.10.2004). Exceptée l'épargne de riches européens en quête de paradis fiscal, on a dû mal à voir ce qui pourrait motiver un banquier suisse à contourner la loi.

Jacques-Simon Eggly a raison: «*La tricherie se concentre surtout chez ceux qui en ont vocation*» (*Le Temps*, 17.02.2004). Comme le capital?

Yves Steiner

PUE-BLICITÉ



Rectificatif

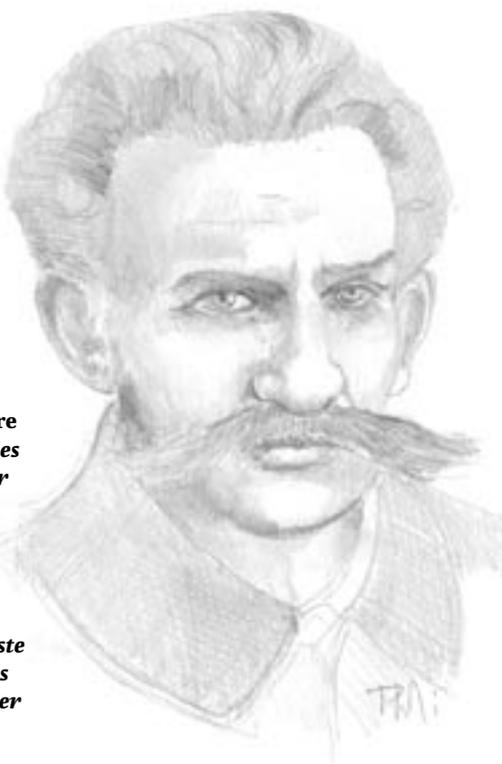
Suite à l'article «Opération ta tronche sur le Léman» paru en page 15 de *Pages de gauche* d'octobre 2004, la rédaction souhaite préciser que l'article en question avait un ton humoristique et ne reposait par conséquent pas sur des faits avérés. A ce propos, Roger Nordmann tient à préciser qu'il a toujours travaillé entièrement bénévolement pour le PSV et n'a jamais encaissé d'honoraires ou de commissions en rapport avec des campagnes ou d'autres activités qu'il a menées pour le PSV.

La Rédaction

Charles Naine

«Et n'est-ce pas un effet de la folie, Messieurs, ce spectacle que nous offre toute la terre, de gens, par millions et par millions, adonnés aux travaux de la paix, aimant la tranquillité, ayant, à de rares exceptions près, tous horreur du sang et de la guerre, et cependant, se saignant aux quatre veines pour entretenir des armements formidables et de temps à autre, se jetant les uns sur les autres comme des bêtes féroces?»

Plaidoirie devant le Tribunal militaire de la II^e division à Fribourg, où Charles Naine comparait pour refus de servir le 24.09.1903. Ce geste lui vaudra la prison. Charles Naine (1874-1926), pacifiste convaincu, mécanicien de formation, devint avocat à la Chaux-de-Fonds, rédacteur à la Sentinelle (le principal quotidien socialiste de l'époque) et Conseiller national dès 1911. Il refusa avec Ernest-Paul Graber de voter les crédits de guerre en 1914.



AGENDA

9 - 28 novembre

6^e festival Filmar en América Latina - www.filmaramlat.ch.
Genève, Versoix, Lausanne, Bienne, Ferney-Voltaire, Aigle.

13 novembre

Dans le cadre de la «Semaine internationale d'action contre le Mur» - Manifestation «Halte au Mur et à l'oppression du peuple palestinien» .
14h00, devant la Poste du Mt Blanc, Genève.

17 novembre

Session «combattre la pauvreté à l'aide du FMI» - Org.: Déclaration de Berne - www.evb.ch.
09h30 - 17h00, Tagungszentrum Blumenberg, Schänzlistrasse 33, Berne

18 novembre

Conférence contre l'AGCS et pour la sauvegarde des services publics - Org.: ATTAC-Vaud - www.suisse.attac.org.
Grand Salon, Buffet de la gare, Lausanne

18 novembre

Projections de «Un Suisse à part: Georges-Henri Pointet» (2000) et «Des Suisses à l'aventure» (2003) - Films de Daniel Künzi, en présence du réalisateur.
19h00, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel.

25 novembre

Manifestation publique - Après la globalisation: Quelle politique de développement pour le XXI^e siècle? - Org.: Communauté de travail des œuvres d'entraide - www.swisscoalition.ch.
09h00 - 13h00, Kulturcasino, Herrengasse 25, Berne.

27 novembre

Assemblée des délégué-e-s de la Jeunesse Socialiste Suisse.
14h15, Neuchâtel.

28 novembre

Votations fédérales.

JAB
1002 Lausanne

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes

Paroles «désarmantes»...

«Il y a des guerres justes. Il n'y a pas d'armée juste.»

André Malraux, in «L'Espoir».

«En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion; on prend son baccalauréat pour en finir avec les études; on se marie pour en finir avec l'amour... et on fait son service pour en finir avec le devoir militaire.»

Jean Jaurès, in «L'armée nouvelle».

«Autrefois on cherchait des armées pour les mener combattre dans un pays. A présent, on cherche des pays pour y mener combattre des armées..»

Montesquieu, in «Réflexions sur la monarchie universelle en Europe».

«Une grande armée, au sein d'un peuple démocratique, sera toujours un grand péril.»

Tocqueville.

«Le propre du militaire, c'est le sale du civil.»

Boris Vian.

«La grande trouvaille de l'armée, c'est qu'elle est la seule à avoir compris que la compétence ne se lit pas sur les visages. Elle a donc inventé les grades...»

Alphonse Allais.

«Quand les riches se font la guerre, ce sont les pauvres qui meurent.»

Jean-Paul Sartre.

«Qu'est-ce qu'un héros? C'est un soldat qui a réussi. Et qu'est-ce qu'un invalide? C'est un héros qui n'est pas mort.»

Coluche.

«La guerre, c'est la continuation de l'économie par d'autres moyens.»

Roque Dalton.

«On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels.»

Anatole France.

«La Suisse est un pays où on ne fait pas la guerre, mais où on rencontre plein de soldats.»

San Antonio.